

# Déchets : « Idélux pousse le bouchon un peu loin »

**DURBUY**  
Conseil communal

La taxe sur la collecte et le traitement des déchets restera la même en 2023. Il n'empêche, cela fait bisquer l'échevin Freddy Paquet qui aurait espéré la faire baisser. Impossible selon Idélux.

même chose qu'en 2022, précise Freddy Paquet, l'échevin de la Propreté publique. Cela pourrait paraître réjouissant à l'heure où tout augmente. Mais je me dois de marquer ici ma désapprobation. Aujourd'hui, pour la première fois, je suis déçu. »

## « Nous aurions espéré faire baisser la taxe »

Lundi soir, les conseillers durbuysiens ont examiné le taux réel de couverture des coûts en matière de déchets des ménages pour l'année 2023, ainsi que la taxe sur la collecte et le traitement des déchets pour le même exercice. « Le taux de couverture s'affiche à 97 % ce qui correspond à une taxe qui restera fixée à 130 € pour les isolés et à 190 € pour les ménages et les secondes résidences. Soit la

Et l'échevin durbuysien d'en expliquer les raisons : « Notre commission communale des déchets s'est réunie il y a quelques jours. Et, suite au ramassage des PMC via les sacs bleus, on constate indéniablement moins de volume dans les duo bacs. La commission s'est interrogée s'il était encore nécessaire de programmer une tournée de ramassage des duo bacs chaque semaine. Pourquoi ne pas désormais l'organiser toutes les deux semaines, avec une baisse de la



La Ville de Durbuy aurait espéré diminuer la fréquence de ramassage des duo bacs et ainsi faire baisser la taxe.

taxe qui aurait pu correspondre à 17 € tant pour les isolés que pour les ménages. Nous avons donc demandé à Idélux la possibilité de diminuer cette fréquence de ramassage. L'intercommunale nous a répondu que c'était impossible car nous sommes liés jusqu'au 31 décembre 2023 au marché public que nous avons signé tous ensemble. Je suis véritablement déçu. Car pour une fois nous aurions pu baisser une taxe à l'heure où les citoyens en ont bien be-

soin ». L'échevin est rejoint par Laurence le Bussy, la porte-parole de groupe de la minorité Commune Passion, qui partage sa vision : « Idélux commence à pousser le bouchon un peu loin alors qu'on fait les efforts demandés. Est-on toujours obligé de suivre aveuglément tout ce que dit Idélux. D'autant plus que nous manquons souvent d'information. Et quand nous demandons des chiffres, ils sont souvent peu

clairs... »

## Le respect de la loi sur les marchés publics

Le conseiller de la minorité Écolo, Éric Jurdant, intervient, lui aussi, dans ce débat, s'adressant à l'échevin Paquet : « Je suis étonné que vous soyez étonné ! Idélux ne fait que respecter la loi sur les marchés publics. Ils sont coincés et nous sommes coincés. On peut les comprendre. Il faut raison garder dans ce dossier. Ceci dit, cette situation nous démontre qu'il faut déjà réfléchir aux solutions pour l'avenir. Pour ma part, je plaide pour l'autonomie mais il faudra bien réfléchir à toutes les conséquences. »

Même raisonnement chez le conseiller de la majorité Josy Marot, qui ne se rallie, par contre, pas à l'autonomie prônée par Éric Jurdant : « Nous avons adhéré à un marché public et il faut le respecter, c'est aussi simple que cela. Mais quand nous renégocierons ce marché, c'est là qu'il faudra demander à modifier la fréquence de ramassage. Même si tout n'est pas parfait, les intercommunales restent fort utiles. » Au vote les deux points sont malgré tout votés à l'unanimité.

JULIEN BIL

## Vente de parcelles au parc des Macralles : « Est-ce bien d'utilité publique ? »

En fin de séance, les conseillers avaient à examiner un point de régie foncière concernant une nouvelle vente de parcelles au Parc des Macralles à Rome. Rappelons que ces ventes de parcelles reviennent assez fréquemment depuis quelques années à l'ordre du jour du conseil durbuysien. Le conseiller Éric Jurdant (min.-Ecolo), qui sera le seul à s'opposer sur ce point, s'interroge une nouvelle fois sur le bien-fondé de ces ventes : « Ces ventes sont-elles vraiment d'utilité publique ? Sont-elles mêmes légales ? Je m'interroge également quand on sait que ces terrains sont ensuite revendus à un certain M. Coucke. Il ne faudrait pas que la Commune travaille pour lui... »

Le bourgmestre Philippe Bontemps réagit : « On ne peut vous laisser dire n'importe quoi. L'utilité publique, elle est bien là ! Je vous rappellerai que l'objectif, avec la vente de ces parcelles, est d'assainir ce site dont toutes les constructions sont actuellement en infraction urbanistique. Avec l'objectif également de lutter contre le phénomène des marchands du sommeil à cet endroit. Je vous rappellerai une nouvelle fois que toutes ces ventes s'effectuent sur base volontaire dans le

cadre du Plan Habitat Permanent (HP). Dans le cadre de ce Plan, nous construisons actuellement sur le haut du village de Barvaux des logements qui pourront bénéficier, s'ils le désirent, aux habitants du parc des Macralles. Rappelons également que ces terrains sont désormais enclavés au cœur du parc Durbuy Adventure Valley, il est donc plutôt normal que le parc désire en devenir acquéreur. Quant au caractère légal, je rappellerai que toutes ces ventes ont été adoptées ici au conseil. »

Le conseiller Josy Marot (maj.-Liste du bourgmestre), s'adresse lui aussi au conseiller Écolo : « Marc Coucke, c'est une véritable obsession chez vous. Il faut toujours que vous entreteniez un climat de suspicion... » Éric Jurdant répond : « Un véritable empire se crée sous vos yeux. Je crois que vous ne vous rendez pas compte. On en reparlera au moment voulu. »

Le bourgmestre Philippe Bontemps conclut : « Nous avons ici quelqu'un qui investit chez nous, dans notre tourisme, qui rénove notre patrimoine bâti, qui crée de l'emploi dans notre commune. Et nous devrions, selon vous, ne pas en tenir compte... » J.B.

## VITE DIT

### ACCÈS AU PARC DU RAHET, LA COMMUNE ACCÈTE MAIS NE FINANCERA PAS

Tout comme à Hotton dernièrement, le dossier de création d'un nouveau chemin d'accès au Parc du Rahet où existe actuellement un projet de lotissement de lodges, situé sur le territoire de la commune de Hotton, revenait pour adoption définitive. Rappelons que cette voirie d'accès sera créée à cheval sur les territoires des communes de Durbuy et Hotton.

Éric Jurdant (min.-Ecolo) interroge le bourgmestre Philippe Bontemps : « Nous confirmez-vous bien que la Commune ne financera pas un euro de cette voirie ? »

Réponse du bourgmestre Bontemps : « Je vous le confirme. Si nous acceptons le principe de cette voirie, c'est bien l'investisseur qui la financera. »

Éric Jurdant intervient à nouveau : « Je m'oppose malgré tout à cette création de voirie. Nous ne pouvons

plus nous permettre d'encremer l'imperméabiliser le territoire de la sorte. Il y a urgence ! »

Philippe Bontemps précise que cette voirie sera aménagée en matériaux drainants. « De plus, ce chemin est nécessaire pour créer un accès alternatif à ce lotissement et ainsi permettre aux habitants du Plain de Holzet de ne pas avoir un excès de charroi de leur côté »

### « ZONES BLANCHES : IL Y EN A MARRE ! »

Lors des questions d'actualité, le conseiller de la minorité, Fabrice Olivier (Commune Passion) a, quant à lui, poussé un coup de gueule contre les zones blanches selon lui encore trop nombreuses sur le territoire communal : « À l'heure où l'on parle de l'arrivée de la 5G à Durbuy Vieille-Ville, de coworking, de développement numérique, cela fait mauvais genre. Ailleurs, on rigole de nous ! »

Le bourgmestre rappelle : « Ce n'est pas faute d'effectuer les démarches auprès des opérateurs. L'idéal serait d'arriver à la 4G partout ! »



L'Avenir - Local: Luxembourg 23/11/2022, pages 6 & 7

Tous droits réservés. Réutilisation et reproduction uniquement avec l'autorisation de l'éditeur de L'Avenir - Local: Luxembourg

